

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en archéométrie, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, session 2024

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en archéométrie, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, au titre de l'année 2024 :

Madame LAHAYE Christelle, pr 2c, présidente, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Madame ABADO Karine, ingénieure de recherche hors classe, vice-présidente, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Monsieur DUBERNET Stephan, igr, expert, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Monsieur GALAUP Serge, ingénieur de recherche hors classe, Bordeaux Institut national polytechnique, Talence.

Monsieur QUEFFELEC Alain, igr, Centre national de la recherche scientifique, Pessac.

Madame MALERET Sylvie, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Pessac, le 03 juillet 2024

Le Président,

Alexandre PERAUD



UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
FACULTÉ DES SCIENCES
Pessac
PRÉSIDENCE